

Mis en ligne le 04/04/2023

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 011-261100176-20230331-2023_04-BF

Berger
Levrault

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances locales

SOUS DOMAINE :
Décisions budgétaires

OBJET :
**Adoption du Compte
administratif 2022**

Le nombre de
membres du Conseil
d'Administration en
exercice est de 13.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE EN DATE
DU 24/03/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2023/04

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Séance du Conseil d'Administration du 31 mars 2023.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de CUXAC D'AUDE légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, Sous la présidence de Mme MEILLIERE Peggy.

Présents : Peggy MEILLIÈRE, Virginie LESCURE, Mireille BONHOMME, Murielle AZEVEDO, Martial MAUGARD, Céline REY, Béatrice GEOFFROY, Olivier PAOLINI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Alain DUHEN, Benoit PEREZ, Gaëlle SIMOES, Olivier SOMME.

Rapporteur : Mme MEILLIERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-1, L 2121-31, L 2341-1,

M. le Maire ayant quitté la séance, le conseil d'administration siège sous la présidence de Mme MEILLIERE conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le compte administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	37 929,96 €	18 977.75 €	56 907.71 €
Recettes	38 688,64 €	40 981.87 €	79 670.51 €
Résultat de l'exercice	+ 758.68 €	+ 22 004.12 €	+ 22 762.80 €

Le Conseil d'Administration,
Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
Approuve le compte administratif 2022.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La Secrétaire,

Céline REY

La Présidente,

Peggy MEILLIERE

